| | ROUGE | ORANGE | JAUNE | VERT |
|---|--|--|--|--|
| Bulle familiale | Requiert autorisation par la direction, 10 membres maximum, composition fixe; cocarde obligatoire; voir conditions sous l'onglet BULLE FAMILIALE | Requiert autorisation par la direction, 10 membres maximum, composition fixe; cocarde obligatoire; voir conditions sous l'onglet BULLE FAMILIALE | Requiert autorisation par la direction, 10 membres maximum, composition fixe; cocardes obligatoires; voir conditions sous l'onglet BULLE FAMILIALE | Requiert autorisation par la direction, 10 membres maximum, composition fixe; cocardes obligatoires; voir conditions sous l'onglet BULLE FAMILIALE |
| Accès aux cuisines (à l'exception du local E2-1102, du E5-1059 et du G3-1013) | Selon la capacité du local Avec bulle familiale : uniquement entre membres d'une bulle familiale, avec cocardes, sans distanciation ni masque une fois assis, avec distanciation entre les bulles. Sans bulle familiale : distanciation et masque, celui-ci peut être retiré une fois assis. | Selon la capacité du local Avec bulle familiale : uniquement entre membres d'une bulle familiale, avec cocardes, sans distanciation ni masque une fois assis, avec distanciation entre les bulles. Sans bulle familiale : distanciation et masque, celui-ci peut être retiré une fois assis. | Selon la capacité du local Avec bulle familiale : uniquement entre membres d'une bulle familiale, avec cocardes, sans distanciation ni masque une fois assis, avec distanciation entre les bulles. Sans bulle familiale : distanciation et masque, celui-ci peut être retiré une fois assis. | Selon la capacité du local Avec bulle familiale : membres de max 2 bulles familiales, avec cocardes, sans distanciation ni masque. OU Sans bulle familiale : 10 personnes maximum autour d'une table, sans distanciation et retrait du masque permis Si assis. ATTENTION : si des bulles familiales et des personnes sans bulles familiales se trouvent dans un même lieu, une distanciation de 2 mètres doit être respectée entre ces deux groupes. |
| Accès aux lieux communs : salons, salles de jeux | Selon la capacité du local Accessibles 8h à 23h, avec distanciation et port du masque; bulle familiale autorisée dans les zones définies (ruban rouge); De 23h à 8h : pour études uniquement | Selon la capacité du local Accessibles 8h à 23h, avec distanciation et port du masque; bulle familiale autorisée dans les zones définies (ruban rouge); De 23h à 8h : pour études uniquement | Selon la capacité du local Accessibles en tout temps, avec distanciation et masque, celui-ci peut être retiré une fois assis; bulle familiale autorisée dans les zones définies (ruban rouge), sans distanciation ni masque, avec distanciation entre les bulles. | Selon la capacité du local Avec bulle familiale : membres de max 3 bulles familiales, avec cocardes, sans distanciation ni masque. OU Sans bulle familiale : maximum 10 personnes, sans distanciation, masque peut être retiré une fois assis. ATTENTION : si des bulles familiales et des personnes sans bulles familiales se trouvent dans un même lieu, une distanciation de 2 mètres doit être respectée entre ces deux groupes. Une combinaison de ces deux options est également possible. Voir l'affichage dans chacun des locaux. |
| Accès aux salles d'études | Selon la capacité du local De 23h à 8h : pour études uniquement | Selon la capacité du local De 23h à 8h : pour études uniquement | Selon la capacité du local Avec bulle familiale : avec cocardes, sans distanciation ni masque une fois assis Sans bulle familiale : avec distanciation et masque, celui-ci peut être retiré une fois assis | Selon la capacité du local Avec bulle familiale : max 1 bulle familiale, avec cocardes, sans distanciation ni masque une fois assis Sans bulle familiale : max 10 personnes, sans distanciation et retrait du masque permis si assis. |
| Visiteuses et visiteurs | Interdit | Interdit | 1 visiteuse ou visiteur / chambre; Interdit dans les lieux communs | 1 visiteuse ou visiteur / chambre; Interdit dans les lieux communs |

| Activités intérieures | Rassemblements - intérieurs | Interdit | Interdit | Selon la capacité du local Avec bulle familiale : uniquement entre membres d'une bulle familiale, avec cocardes, sans distanciation ni masque une fois assis, zone définie (ruban rouge) avec distanciation entre les bulles. Sans bulle familiale : distanciation et masque, celui-ci peut être retiré une fois assis. | Selon la capacité du local Avec bulle familiale : membres de max 3 bulles familiales, avec cocardes, sans distanciation ni masque. OU Sans bulle familiale : maximum 10 personnes, sans distanciation et retrait du masque permis si assis. ATTENTION : si des bulles familiales set des personnes sans bulles familiales se trouvent dans un même lieu, une distanciation de 2 mètres doit être respectée entre ces deux groupes. Une combinaison de ces deux options est également possible. Voir l'affichage dans chacun des locaux. |
|-----------------------|--|----------|----------|---|---|
| | Activités intérieures de loisirs et de nature événementielle ou sociale (Ex. : jeux de société, cinéma, etc.) | Interdit | Interdit | Interdit | Selon la capacité du local Activité autorisée et non supervisée Avec bulle familiale : membres de max 3 bulles familiales, avec cocardes, sans distanciation ni masque une fois assis OU Sans bulle familiale : maximum 10 personnes, avec distanciation et retrait du masque si assis avec distanciation de 1 mètre. ATTENTION : si des bulles familiales et des personnes sans bulles familiales se trouvent dans un même lieu, une distanciation de 2 mètres doit être respectée entre ces deux groupes. Une combinaison de ces deux options est également possible. Voir l'affichage dans chacun des locaux. |
| | Activités intérieures de sports (Exemples : yoga, zumba, karaoké, etc.) | Interdit | Interdit | Selon la capacité du local Activité sans contact, autorisée et supervisée 12 personnes ou une bulle familiale, aucun spectateur, aucun tournoi ni compétition | Selon la capacité du local Activité sans contact, autorisée, supervisée ou non Avec bulle familiale : membres de max 2 bulles familiales, avec cocardes, sans distanciation ni masque. OU Sans bulle familiale : maximum 10 personnes, avec distanciation de 2 mètres, sans masque. ATTENTION : si des bulles familiales set des personnes sans bulles familiales se trouvent dans un même lieu, une distanciation de 2 mètres doit être respectée entre ces deux groupes. Une combinaison de ces deux options est également possible. Voir l'affichage dans chacun des locaux. |

| Activités extérieures | Activités extérieures de sports | Interdit | 12 personnes maximum ou une bulle familiale, pratique sans contact, avec distanciation et masque, sous supervision | Activité avec contacts brefs (type volleyball), autorisée et supervisée Au plus 12 personnes, auxquels peut s'ajouter une autre personne pour guider ou encadrer l'activité. Au plus 20 personnes, sous la supervision constante d'une autre personne pour guider ou encadrer l'activité, aucun spectateur; aucun tournoi ni compétition. | Activité avec contacts brefs (type volleyball), autorisée, supervisée ou non - Zone définie (Zones résidences) - Avec bulle familiale : membres de max 3 bulles familiales, avec cocardes, sans distanciation ni masque. Sans bulle familiale : maximum 20 personnes avec distanciation de 1 mètre, sans masque Parties organisées, compétitions et tournois amicaux permis. Une personne peut s'ajouter pour offrir un cours ou un encadrement à la condition de maintenir une distance minimale de 2 mètres avec les participants. |
|-----------------------|--|--|---|---|---|
| | Rassemblements - extérieurs | Interdit | Interdit | Sur le terrain des résidences - Zone définie (Zones résidences) - Avec bulle familiale : uniquement entre membres d'une bulle familiale, avec cocardes, sans distanciation ni masque une fois assis, avec distanciation entre les bulles. Sans bulle familiale : distanciation et masque, celui-ci peut être retiré une fois assis. Distanciation de 2 mètres entre les tables. | Sur le terrain des résidences - Zone définie (Zones résidences) - Avec bulle familiale : membres de max 3 bulles familiales, avec cocardes, sans distanciation ni masque une fois assis. Sans bulle familiale : maximum de 20 personnes autour d'une table, sans distanciation et retrait du masque permis Si assis. |
| | Repas extérieurs | Voir le plan délimitant les Zones réside | Interdit | Sur le terrain des résidences Zone définie (Zones résidences) Avec bulle familiale : avec cocardes, sans distanciation ni masque une fois assis, aucune personne extérieure à la bulle autorisée, avec distanciation entre les bulles. Sans bulle familiale : 8 personnes maximum, avec distanciation et masque, celui-ci peut être retiré une fois assis. Distanciation de 2 mètres entre les tables. | Sur le terrain des résidences Zone définie (Zones résidences) Avec bulle familiale : membres de max 3 bulles familiales, avec cocardes, sans distanciation ni masque une fois assis. Sans bulle familiale : 20 personnes maximum autour d'une table, sans distanciation et retrait du masque permis Si assis. |